

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **SOUS EMBARGO 8H45**

La Défense, le 28/03/2025

## **RÉSULTATS DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DE LOCAUX**

Résultats à fin février 2025

**Ces résultats sont sous embargo. Ils seront publiés le vendredi 28 mars à 8 h 45 (calendrier publié à l'avance dans le cadre du protocole FMI).**

- Construction de logements, résultats à fin février 2025

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publicationweb/preview/6e86ae66b66e0268e62a12486d1e71dc>

- Construction de locaux, résultats à fin février 2025

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publicationweb/preview/f9d8b6a419d8579ed82b51a69390f21e>

## COMMENTAIRE RÉSULTATS CONSTRUCTION DE LOGEMENTS FEVRIER 2025

En février 2025, les autorisations de logements sont quasi stables (- 0,6 % par rapport à janvier 2025) et s'établissent à 28 800. Le nombre de logements autorisés se situe 25 % en dessous de son niveau moyen des 12 mois précédant le premier confinement, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

De mars 2024 à février 2025, 331 000 logements ont été autorisés à la construction, soit 39 700 de moins que lors des douze mois précédents (- 10,7 %) et 28 % de moins qu'au cours des 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020).

En février 2025, 23 700 logements auraient été mis en chantier, soit 1 700 de moins qu'en janvier 2025 (- 6,9 %). Le nombre de logements commencés en décembre 2024 serait inférieur de 26 % à sa moyenne des 12 mois précédant la crise sanitaire.

Au cours des douze derniers mois, 293 000 logements auraient été mis en chantier, soit 800 de moins (- 0,3 %) qu'entre mars 2023 et février 2024, et 24 % de moins qu'au cours des 12 mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020).

### Logements autorisés

De mars 2024 à février 2025, 331 000 logements ont été autorisés à la construction, soit 39 700 de moins que lors des douze mois précédents (- 10,7 %).

Les autorisations de logements en résidence sont en hausse (+ 3,8 %). Celles de logements individuels groupés (- 2,5 %) diminuent dans une moindre mesure que les autorisations de logements collectifs ordinaires (- 13,3 %) et de logements individuels purs (- 16,7 %).

### Logements mis en chantier

Dans le secteur des logements collectifs ou en résidence, 293 000 logements auraient été mis en chantier entre mars 2024 et février 2025, soit 800 de moins (- 0,3 %) par rapport aux douze mois précédents.

Les logements individuels purs (- 24,7 %) auraient connu une forte diminution. Les logements collectifs ordinaires (+ 9,5 %), les logements individuels groupés (+ 11,9 %) et les logements en résidence (+ 13,8 %) seraient en hausse.

